

LE COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS



*Les Archers d'Argences
Les Archers de Carpiquet
Les Archers d'Hérouville*

LES ARCHERS



D'HEROUVILLE



À

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Club

Colombelles, Le 14 février 2013

Chers Amis,

Veillez trouver ci-dessous les horaires et lieu du Promotionnel 2013 (**fermé Calvados**).

Samedi 16 mars 2013

Salle Omnisport – Rue du Général De Gaulle – CARPIQUET

- Ouverture du greffe : 12 H 30
- Inspection du matériel : 13 H 15
- Début des tirs : 13 H 30
- Remise des récompenses : vers 17 H 30 / 18 H

Nous attirons votre attention sur l'importance, avant le début de la compétition, **de la vérification du matériel** des archers que vous avez engagés dans cette rencontre.

RECOMPENSES :

Individuel : Les trois premiers de chaque catégorie recevront une médaille (or, argent ou bronze) et les autres archers se verront remettre une médaille souvenir.

Equipe : un classement sera établi sur la base des scores des trois meilleurs tireurs d'un club, quelque soit leur catégorie et leur type d'arc. Les trois meilleures équipes seront récompensées.

L'engagement est fixé à **4 € par archer** et les inscriptions sont à adresser au plus tard le **11 mars 2013 par courrier postal (cachet de la poste faisant foi)** à :

PIERRE PONCET – 6, Rue Benoît Frachon – 14460 COLOMBELLES
(Chèque à l'ordre de : **CD du Calvados de Tir à l'arc**)

Nous vous prions de croire, Chers Amis, en nos sentiments les plus amicaux.

Cordialement

PS : BULLETIN D'INSCRIPTION et REGLEMENT JOINT

CD 14 Le Président	Argences Le Président	Carpiquet Le Président	Hérouville Le Président
Pierre PONCET	Gérard DAUMESNIL	Marc HAUTEUR	Roger ADAM